VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —DE— RECEVEUR.

Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

No 63,304—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro quarante quatre et borné par la Promenade Carondelet, les rues Galvez, St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur soixante-six pieds de profondeur et, face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Atlas d'Hénécourt, voyer, daté le 16 juillet 1852 et déposé dans le bureau de P. O. Ouvillier le 10 octobre 1853, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Moreau et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et désignés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doricourt, notaire, daté le 2 décembre 1869.

3° Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Causeulve ou Royale, Portestall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyot, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Portestall par soixante et onze pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés foncières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenu d'un bureau comptant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen où ils peuvent être inspectés. Aussi un lot de billets dus à la succession.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant James E. Gibson, notaire; un dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D. M. Shelare, avocat pour le Receveur.

13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix dans le Sixième District.

Cottage Simple, rue Milan, Cottage Double, 631 et 633 rue Milan, coin Laurel.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Meyer.

Nos 63,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 janvier 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et appartenances y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans Lne, dans l'îlet No 148 borné par les rues Marango, Jersey, main ensuit Annonciation, Milan et Laurel et mesurant soixante pieds de face sur la rue Laurel par mesure deux pieds cent pouces de profondeur et face sur la rue Milan et ont composé des parties de plusieurs lots désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan fait par A. S. Phelps, voyer sous date du 15 février 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J. E. Beard, anciennement notaire étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Armbruster, femme de Ferdinand Meyer, par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 8 février 1882 et enregistré au bureau des transferts dans le livre 117, folio 67.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente, incluant tous les timbres du Revenu Intérieur pardevant G. G. Kremenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix et de valeur du Premier District.

Une chance pour placement

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elizabeth Haas, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant de cela situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 95 pieds de 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delaché, ingénieur civil et déposé dans le bureau de G. E. Stringer, anciennement notaire en cette ville.

Étant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Haas, femme décédée de John Baker par achat de Mme Evelina Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres en plus et pouvant contenir un bon lover ayant tout le commodité à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions—Comptant, en un tiers ou plus comptant balance, s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication et sécurités usuelles l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kremenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 janv—6 13 20 27—fév 3 7

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District.

BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage double Nos 711 et 713 rue Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 89 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Le joli cottage double, 707 et 709 rue Pleasant, contenant 3 chambres, hangar citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles

4° Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa Harmonie et Annonciation désigné par la lettre G et mesurant 16 pieds 10 pouces de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bon rapport. Une rare occasion pour un homme de petits moyens d'acquérir des propriétés foncières de valeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs payables à 1, 2 ou 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Jules F. Mennier, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. McCaleb, Jr, et J. B. Rieser, Jr, avocats

29 déc—29 30—janv 6 13 20 27 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Superbe Résidence moderne avec Terrains vastes et embellis,

Encoignure des rues Prytania et Troisième

Succession de Jules M. Bruguières.

No 60,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1901 pour le compte de la succession de Jules M. Bruguières dans le but d'effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prytania, Troisième, Quatrième et Collège comprenant un quart du dit îlet lequel est numéroté quatre vingt quatorze sur le plan original du faubourg Livaudais fait par B. Buisson, voyer, sous date du 5 mars 1832 et déposé pour référence en l'étude de Felix Grima, anciennement notaire en cette ville, et d'après un certificat ou devis d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer sous date du 17 mai 1875 et annexé pour référence à un acte passé pard vant A. Hero, Jr, notaire en cette ville, le 29 mai 1875 et aussi d'après un devis de S. G. Del Isle & Co, daté le 30 avril 1894, une copie certifiée duquel est annexée au procès verbal de W. J. Hodgson, encanteur, annexé à un acte passé pardevant Gustave Le Gardeur, Jr, un notaire en cette ville le 8me jour de mai 1894, ledit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, cent vingt sept pieds (127) de face à la rue Prytania sur deux cent quinze pieds (215) de profondeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette magnifique résidence connue comme No 2606 rue Prytania admirablement subdivisée et distribuée. Le tout à l'intérieur et à l'extérieur est le meilleur, le plus beau, le plus moderne et richement fini, incluant les plomberies, bains et cabinets de toilette ornements de cheminées avec étagères, gaz partout, grande écurie et remise, superbes jardins, etc. Cette belle et attrayante propriété est située au centre de la plus belle section du "Garden District", entourée des plus élégantes et aristocratiques résidences et est incontestablement une des plus belles résidences de cette ville pour un "home" aristocratique.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en trois paiements égaux annuels reconnus par des billets à recevoir à leur ordre et endossés par aux garanties privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de (7 0/0) sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. La vente devant contenir la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat l'assurance devant être payée et transférée au porteur des billets, et toutes les clauses nécessaires et usuelles.

Acte de vente et timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Germain notaire.

2 janv—20 27—fév 3 10 17 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

JUGEMENT.

COUR CIVILE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans — Nos 63,027 63,018. Division A—Succession consolidées de Mme Mary Farmer et Charles Weisler, son époux prédécédés

Cette affaire a été plaidée ce jour. Présents, Geo. W. Flynn, Esq. avocat pour le plaignant et James H. Rosser Jr. Esq. avocat et curateur ad hoc pour Adeline Weisler, quand après avoir entendu les plaidoyers, l'évidence et l'avocat, le Juge a trouvé l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, et pour des raisons verbalement assignées par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il soit jugement dans cette affaire décrétant Mme Adeline Weisler interdite, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses propriétés; les frais de ces procédures seront payés des propriétés de ladite interdite.

Jugement rendu en pleine Cour le 7 janvier 1901

Jugement lu et signé en pleine Cour, le 11 janvier 1901.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

J. G. LYNCH, Député-Greffier.

Geo. W. Flynn, avocat.

20 jan—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 432-34 rue Howard et Nos 1228—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55,808—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 28 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 432 34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Franklin, Perdido et Basin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Riesenatelu, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,

Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Barone.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledit jugement daté et signé le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Laharpe et Lapeyrouse, étant l'îlet numéro treize; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F. sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 23 avril 1880, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistent en un cottage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavée.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomes, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjudication —SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau, 312 rue Carondelet.

Emile Pomes et Robert J. Maloney, avocats pour les administrateurs.

13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près Baronne, Nouvelle Orléans. Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. S. Somerville juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 décembre 1900, in re, succession de Mary Goodwin veuve en premier mariage de Alexandre Rodd et en deuxième et dernier mariage de Charles Spahr, dossier No 63,692, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cent quarante cinq dans le Cinquième District de cette ville, borné par la rues Elmire, les avenues Pacifique et Sidell et la rue Homer d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849; le dit lot mesurant trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et portant le numéro municipal 819 avenue Pacifique

Conditions — Au plus haut enchérisseur pour un comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1900, s'il y en a de dues, et celles de 1901, et les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et les dépenses de l'acte de vente pardevant Edwin H. Reymond, notaire. Un dépôt de vingt pour cent comptant est requis au moment de l'adjudication. D'après inventaire enregistré

SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteurs, bureau 312, rue Carondelet—W. J. Hennessey, avocat, bureau Bâtisse Denègre.

30 déc—30—jan—6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI le 31 janvier 1901, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63,212, dans l'affaire de E. B. Stafford et als vs les mineurs Mary Lunsingard et als, ledit jugement rendu le 12 novembre 1900 et signé le 16 novembre 1900, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Dorgenois et Poeyfarré, étant l'îlet No 121, et mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur. Améliorations portant le No 1021 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les Constance, Melpomène, Magasine et Terpsichore, étant l'îlet No 19, de l'îlet No 142 et mesurant 34 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos 2360 et 1373 rue Constance

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, balance en un crédit de un ou deux ans, pour billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque spéciale et hypothèque de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres clauses usuelles de sécurités, incluant rôle pour tout honoraires d'avocat; l'acquéreur ou acquéreurs devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Bernice Kenen, notaire, aux frais des acquéreurs Smith & Rosenberg, Maxwell C. Smith encanteur Bureau, 312 rue Carondelet.

Stafford & Lambert, avocats.

708 rue Union.

30 déc—30—jan 6 13 20 27 31

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents. En Vente ... tous les pharmaciens. 1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées,

DANS LES

Quatrième et Sixième Districts.

SUCCESSION DE PIERRE DEVEZE.

No 62,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 30 janvier 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 décembre 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et appartenances qui en dépendent, ou en quelque sorte y appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District lot de cette ville, autrefois la ville de Lafayette, paroisse Jefferson dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette paroisse et désigné par le lot numéro dix-neuf dans l'îlet numéro vingt quatre qui est borné par les rues Neuvième, Harmony, Fulton et Chippewa ledit lot mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Neuvième, entre les rues Fulton et Chippewa, sur 111 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan fait par B. Buisson, le 10 juin 1841 et déposé comme plan numéro vingt-deux dans le livre de plan numéro deux de Wm Christy, autrefois notaire en cette ville.

Les améliorations comprenant un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant dix chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 610 rue Neuvième.

2° Deux certains lots de terre situés dans Est Bouligny en cette ville (autrefois la paroisse Jefferson) dans l'îlet borné par les rues Water, Marengo, Levée et Constantinople désignés par les numéros un et deux de l'îlet N, sur un plan du livre de plans de Selim Magner autrefois notaire en cette ville, par acte passé le 5 avril 1865, le lot numéro un forme le coin des rues Water et Marengo et mesure 25 pieds 1 ligne de face sur la rue Water, 108 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Marengo, et 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux, ledit lot numéro deux 25 pieds sur la rue Water, 107 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro Un et 106 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro trois. Les améliorations comprennent deux cottages ayant chacun trois chambres et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., connus par le numéro 4033 rue Marengo et No 4035 rue Water.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de Un et Deux ans, représenté par les billets à recevoir desdits acquéreurs, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur lesdites propriétés et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente doivent contenir la condition qu'en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, ou une partie, l'acquéreur de payer les honoraires d'avocats, à raison de cinq pour cent sur ledit montant, les polices d'assurances et toutes les autres clauses de coutume et de sécurité légales. L'acquéreur de déposer dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier les actes de vente et de payer les Internal Revenue ou taxes de guerre.

Actes de vente pardevant Ant. Doricourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Moral, avocat

30 déc—30—jan 6 13 20 27 30

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin Mandeville et Roman.

MARDI, 29 JANVIER 1901.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, le 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 décembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Maria Wingeven, femme du défunt Philip Kuhn, No 34,576 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Derbigny, (autrefois Solidalité), et Marigny mesurant quatre vingt seize pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 122 pieds dix pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Prosper, et soixante quatorze pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Solidalité étant portions des lots Nos 13 et 14, et l'entier du lot No 15, sur un devis fait par J. A. D'Hénécourt, voyer, daté le 27 septembre 1859.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant quelque quatre chambres, boulangerie et four, hangar, dépendances, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901; un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant F. D. Chaubonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Proctor, avocats.

29 déc—29 30—jan 6 13 20 27 28 29

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, alors absent en congé, daté le 31 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823, pour le compte de la succession d'Oscar Manerat à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 747 borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Dorbigny et Clairborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873 et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoise connu comme le No 1617 avenue des Champs-Elysées, contenant 6 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

10 janv—10 13 20 27—fév—3 10 14

ASSURANCES.

Trente-Quartième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances

GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes écrites:			
Primes d'incendies	$128,268 10		
Primes maritimes	514 75		
Primes des rivières	929 09		
	$129,711 94		
A ajouter: non terminés de 1899	46,810 84		
		$176,522 78	
A ajouter: Intérêts, profits et pertes		20,318 52	
		$196,841 30	
Moins: non terminés de 1900		50,341 29	
		$146,500 01	
Debours:			
Pertes payées—			
Sur risques de feu	$40,056 99		
Sur risques maritimes	150 75		
Sur risques de rivières	131 40		
Primes remises	10,042 98		
Réassurances	22,350 14		
Commissions	9,029 00		
Taxes et licences	2,047 84		
Dépenses générales	23,621 41		
		108,500 01	
Profit net sur les affaires de l'année		$38,000 00	
Dividende déclaré en juillet, payé	$8,000 00		
Div. déclaré en décembre, payable	8,000 00		
Passé aux fonds de surplus	22,000 00		
	$38,000 00		

ACTIF

Billets recevables	$928 16		
Dû par comptes individuels	19,943 74		
Bons des Etats-Unis de ville et d'Etat	214,294 00		
Stocks de banques et autres	63,875 00		
Argent comptant et en banques	3,878 89		
	$302,809 79		
PASSIF			
Capital actions		$200,000 00	
Réserve pour primes non expirées		50,341 29	
Réserve pour pertes non payées		9,468 50	
Dividende, 4 0/0 maintenant payable		8,000 00	
Surplus		$35,000 00	
		$302,809 79	

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASENINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, le 11me jour de janvier, 1901.

(Sceau) GEO. C. WALSHE, Notaire public.

13 jan—1 m

Vingt-neuvième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900:

Primes reçues—			
Sur risques de feu		$657,153 42	
Sur risques de mer		20,582 28	
Sur risques de rivière		13,828 69	
		$691,565 39	
A déduire—			
Pertes de feu payées	$280,654 79		
Pertes de mer payées	7,059 66		
Pertes de rivière payées	4,486 11		
Primes remboursées	129,426 07		
Réassurances	81,768 60		
Commissions	106,318 15		
Taxes et licences	8,567 42		
Dépenses générales d'agence, moins l'intérêt	39,576 89		